

## SAVERNE Lycée du Haut-Barr

# L'exemple qui a parlé



**Pour cette nouvelle séance, Amnesty International est venue présenter son action aux élèves.** PHOTO DNA

Dans le cadre de la création d'un club des Droits de l'Homme au lycée du Haut-Barr de Saverne, des membres de l'association Amnesty International sont allés à la rencontre des élèves mardi dernier.

Depuis la rentrée, et pour une durée de trois ans, le lycée du Haut-Barr a été admis au sein d'un réseau des écoles associées à l'Unesco. Les objectifs : la promotion d'une citoyenneté ouverte sur le monde, une contribution à la qualité de l'éducation et un éclairage sur les nouveaux enjeux mondiaux en les aidant à construire des repères et outils d'analyse dans le cadre de la mondialisation. En tant que responsable du club, Isabelle Gourmelon, documentaliste, invite les élèves de seconde à venir participer à des séances de deux heures tous les quinze jours.

En novembre, la première séance avait traité des bases des droits de l'Homme, suivie de la désinformation sur internet, puis de la COP 21 mettant

en avant l'absence de droits des réfugiés climatiques. Pour cette quatrième séance, Elisabeth Kempf, responsable de l'antenne de Saverne d'Amnesty international, assistée de Claude Périvier, est venue présenter l'association ainsi que les diverses actions menées avec un but majeur qu'est de libérer les prisonniers d'opinion.

### **Mettre de la pression sur les autorités**

Peu réceptifs au départ, les douze élèves n'ont commencé à réagir que lorsque des exemples parlants ont été cités, comme celui de Moses Akatugba, auquel ils ont pu s'identifier. En effet le jeune Nigérien avait alors été arrêté en 2005, à l'âge de 16 ans, pour vol de téléphone portable. Torturé, puis condamné à mort, il aura finalement été gracié en mai dernier. Après avoir pris conscience de l'importance des actions menées, tous ont été invités à rédiger une lettre afin de mettre de la pression sur les autorités et décideurs, à partir d'une action urgente et réelle.